



Association Française
Des Editeurs De Logiciels

L'EDITION DE LOGICIELS - UNE PRIORITE POUR LE GRAND EMPRUNT NATIONAL



L'industrie du logiciel au service d'une France plus innovante, plus dynamique et plus respectueuse de l'environnement



Pourquoi orienter prioritairement les investissements du Grand Emprunt national vers l'industrie du logiciel ? Parce que le logiciel rassemble à lui seul tous les critères qui en font un véritable secteur d'avenir pour notre économie. L'industrie du logiciel est aujourd'hui, dans toutes les économies, le levier essentiel d'une croissance plus forte, plus durable et mieux localisée !

Une industrie qui tire la croissance...en France !

L'innovation industrielle, source de croissance, est en effet aujourd'hui principalement portée par le numérique: omniprésence du logiciel embarqué, rôle stratégique des systèmes d'informations dans la productivité des entreprises, renouvellement des modèles économiques... Avec 20 à 30% d'investissement en recherche et développement (R&D), l'industrie du logiciel tire quant à elle l'innovation dans tout l'écosystème numérique: hardware, services informatiques, telcos, Internet...

Elle emploie en outre les meilleures compétences de ce pays et ne délocalise pas, à la différence des sociétés de services informatiques. On estime également que les TIC peuvent faciliter les réductions d'émissions de CO₂ dans tous les secteurs, et dans le monde entier, à hauteur de 15%, soit près de 8 milliards de tonnes !

TICs : La France accuse un retard conséquent

Mais notre pays n'occupe que le 21^e rang mondial de l'adoption des Tics¹. Une réalité qui se paye en points de PIB car l'économie numérique croît deux fois plus que le reste de l'économie – trois fois plus pour ce qui concerne le logiciel - et que les nouvelles technologies sont aujourd'hui le principal levier de productivité des économies traditionnelles. En France, ce levier fonctionne au ralenti ! L'investissement dans les TICs y est globalement deux fois moindre qu'aux Etats-Unis.

Le logiciel : Une industrie à défendre !

Notre pays dispose de compétences élevées et reconnues à travers le monde, mais nous peinons sérieusement à les transformer en réussites commerciales. Nos fleurons industriels, à l'instar de *Business Objects*, *GL Trade* ou plus récemment *Ilog*, finissent régulièrement dans l'escarcelle de champions américains ou plus rarement, européens, comme le souligne l'EuroSoftware100².

L'innovation, implique aussi que les positions acquises ne le sont jamais définitivement et que la création de champions industriels est encore devant nous. L'innovation, la croissance, ce sont donc évidemment les Start up et PME, qui préfigurent les champions de demain. Mais si sur les 100 premières entreprises américaines, 83 ont moins de 25 ans, elles ne sont que 8 en France...Notre industrie doit donc faire l'objet d'une attention prioritaire des pouvoirs publics, si elle veut peser demain dans l'économie de la connaissance mondialisée.

Le Gouvernement doit résolument faire de l'industrie du logiciel une priorité du Grand Emprunt national.



Patrick Bertrand, Président de l'Association Française des Editeurs de Logiciels

¹ GTR 2008, *World Economic Forum*

² www.eurosoftware100.com

Sommaire

| | |
|--|----|
| Un Grand Emprunt pour soutenir la compétitivité française..... | 5 |
| Sept priorités d'action pour le Grand Emprunt..... | 6 |
| L'industrie du logiciel, moteur de l'économie numérique et levier de croissance..... | 8 |
| Tableau de bord de l'édition de logiciels..... | 10 |
| Forces et Faiblesses de l'industrie du logiciel en France..... | 12 |
| A propos de l'AFDEL..... | 14 |

Un Grand Emprunt pour soutenir la compétitivité française

Plus de compétitivité pour l'économie française : le dynamisme de ce secteur, sa rentabilité élevée et l'effet levier sur la croissance en font l'**un des secteurs clés d'une meilleure compétitivité de notre économie**. Dans chacun des secteurs de l'économie, il signifie gains de productivité et croissance et justifie ainsi d'en faire l'une des priorités du Grand emprunt national.

Soutenir notre indépendance technologique : les logiciels ont acquis un poids considérable dans les systèmes d'information. Ils invitent à une réflexion globale sur le devenir de l'avancée technologique française dans ce domaine. Dans des filières très liées à la sécurité numérique (communications, cryptologie, traitement de l'information, logiciel embarqué dans les systèmes de défense), cette problématique est encore plus cruciale. Il est donc stratégique pour la France de contribuer, via des entreprises qui ont des projets rentables de développement et d'innovation, **à l'émergence de leaders nationaux dans leur domaine**.

Garantir notre capacité d'innovation future : il importe de maintenir des compétences élevées sur le territoire. Or l'industrie du logiciel mobilise des ressources humaines de grande valeur (30% d'investissements en R&D moyenne) et les entreprises françaises du secteur emploient une très grande partie de leur personnel localement. **Mais encore faut-il que cette industrie soit suffisamment dynamique, attractive pour attirer ou retenir ces compétences.**

Aider à l'émergence de leaders : dans un secteur en innovations perpétuelles, souvent radicales, les exemples de réussite mondiale - Microsoft 1^{ère} entreprise mondiale, Google devenu leader des moteurs de recherche en 5 ans , et à une autre échelle Meetic, Facebook et Dailymotion dans les réseaux sociaux - dans le domaine du logiciel et d'Internet sont là pour démontrer qu'y compris en France (cf. **Dassault Systèmes, Business Objects, Cegid**), on peut bâtir en quelques années des champions nationaux ou internationaux...

Sept priorités d'action pour le Grand Emprunt



De grandes centrales numériques pour le développement de l'économie numérique française et une plus grande maîtrise technologique

Le « Cloud Computing », selon lequel toute l'informatique peut devenir accessible via Internet, constitue une vraie révolution dans l'économie numérique dans laquelle la France doit être au premier rang. S'appuyant sur une infrastructure physique et logicielle d'échelle réellement industrielle, les centrales numériques de calcul et de stockage, qui sont au cœur du Cloud Computing, vont permettre l'éclosion d'un nouvel écosystème proposant la fourniture de nouveaux services en ligne pour les entreprises, l'éducation, la recherche, les administrations et les citoyens. Ces centrales seront l'élément clef de l'économie de la connaissance de demain. Leur maîtrise technologique par la France et l'Europe, l'attraction d'investissements de grands acteurs existants de cette industrie et l'émergence de champions mondiaux sont nécessaires pour permettre, aujourd'hui et demain, le développement et la création d'entreprises numériques, la diffusion des TIC dans l'économie, le développement de nouveaux usages plus respectueux de l'environnement, et la souveraineté des administrations, des citoyens et des entreprises sur leurs données et leurs applications.

L'AFDEL insiste sur l'importance stratégique de cet enjeu et recommande la création de grands partenariats public-privé pour la conception, la construction et l'opération de grandes centrales numériques sécurisées en France cofinancées par l'Emprunt national.



Financer la croissance des acteurs du secteur logiciel

L'AFDEL recommande que soit amplifiée la dynamique initiée par le FSI à l'égard du secteur logiciel (partenariat AFDEL-FSI) par la création d'une enveloppe dédiée aux PME et Start up (amorçage) du secteur sous l'égide du FSI et de CDC entreprises et selon une dynamique de co-investissement.

L'AFDEL recommande que l'Etat encourage les prises de participation des groupes industriels au sein duquel il conserve des participations dans l'industrie du logiciel



Modernisation des systèmes d'information des administrations

Le Grand Emprunt doit permettre des investissements nationaux en faveur de l'amélioration des services de l'administration. Ce développement devrait s'appuyer sur les logiciels standardisés et non sur le développement de solutions spécifiques, non mutualisées. L'effet levier sur l'écosystème français du logiciel pourrait en outre être considérable. Il s'agirait de cibler :

- L'archivage électronique et l'identification électronique en adaptant le contexte réglementaire qui en freine le développement
- L'e-administration de confiance (sécurité, cryptologie), élément clef du succès de l'e-administration
- La modernisation des systèmes d'information des collectivités locales appuyée sur les logiciels standardisés et non plus sur le développement spécifique de solutions non mutualisées par les sociétés de service

Développer la formation sur les métiers du Logiciel



La formation telle qu'assurée par les écoles d'ingénieurs n'est aujourd'hui pas adaptée aux besoins de l'industrie du logiciel qui a besoin de compétences pluridisciplinaires : développer un logiciel, ce n'est pas écrire des « lignes de code » ! . Le secteur logiciel pâtit dans son développement de cette inadéquation.

L'AFDEL souhaite que le gouvernement investisse dans des projets de type « Université du Logiciel » (formation Mastère) pour :

- Assurer des débouchés rapides à des étudiants formés de façon ad hoc
- Favoriser la filière logicielle en orientant les meilleurs vers un métier porteur : le logiciel (non délocalisation, R&D, Innovation)
- Assurer une meilleure productivité des dépenses d'éducation en formant des jeunes sur des métiers avec débouchés

Un appel à projet Green Software



Le logiciel est au cœur des processus d'eco-responsabilité mis en œuvre par les industriels pour se conformer à leurs objectifs de développement durable. Le logiciel jouera également un rôle clé dans la transformation du secteur de l'énergie pour répondre aux enjeux de la « smart grid » (réseau de distribution de l'électricité intelligent) et sera sollicité à tous les niveaux de la chaîne de valeur : production, distribution, consommation. Les acteurs de ce secteur vont vivre une transformation similaire à celle vécue par le secteur des télécoms depuis 20 ans et les partenariats avec le secteur de l'IT et du logiciel en particulier doivent être favorisés.

Sur le modèle de l'appel à projet « Serious Game », l'AFDEL souhaite qu'un appel à projet « Green Software » soit lancé pour identifier et soutenir les solutions logicielles susceptibles demain d'aider les industriels à atteindre leurs objectifs de développement durable et d'accélérer la transformation du secteur de l'énergie dans son ensemble.

Favoriser le développement de l'usage des TIC dans les TPE et petites PME



Soutenir la formation aux usages : relancer la dynamique du « passeport numérique » qui vise à ce que toutes les TPE/PME améliorent leur productivité par l'utilisation des TIC. Programmes massifs de formation en s'appuyant sur les organismes de formation continue, et en aidant au financement d'actions qui pourraient être menées par les chambres de commerce, les chambres des métiers et les organisations professionnelles

Soutenir l'investissement dans les TIC : les PME et TPE françaises accusent un retard dans l'adoption du numérique qui pénalise leur compétitivité et leur ouverture à l'international. L'AFDEL souhaite qu'un crédit d'équipement soit mis en place de façon temporaire (deux ans) et réservé aux petites PME et TPE pour soutenir leur équipement en logiciel « métier » et en e-business.

Un fonds de garantie pour permettre aux PME du Logiciel d'accéder à la commande des grands donneurs d'ordre



Utiliser l'Emprunt pour créer, en partenariat avec l'OSEO, un fond de garantie qui permette aux grands donneurs d'ordre privés et publics d'ouvrir clairement leurs démarches d'achat vers les offres des PME du logiciel et non plus exclusivement vers celle des grands prestataires.

L'industrie du logiciel, moteur de l'économie numérique et levier de croissance

Principaux chiffres du marché

- 2500 éditeurs de logiciels en France
- 70 000 employés en France ; 7000 à l'international
- Chiffre d'affaires du secteur en 2008 : 9,3 Mds€, générant un revenu global de plus de 17 Mds€
- Croissance du secteur :
2007/2008 : 5,1%
2008/2009 : -1,1%
- Part de marché en Europe : 3%
- R&D : 20-30% du CA en moyenne

Source : Pierre Audoin Consultants

Pourquoi cibler l'industrie du logiciel ?

L'industrie du logiciel est **une industrie d'innovation et de valeur ajoutée, créatrice de richesses, dont les produits irriguent l'ensemble de l'économie et contribuent à améliorer la productivité de l'industrie et des services**, donc à améliorer la performance économique du pays. En outre, notre écosystème peine à donner naissance à des champions capables de rivaliser sur un marché devenu globalisé.

Un effort constant de recherche et développement. L'industrie du logiciel est l'une des industries les plus consommatrices de R&D en investissant en moyenne 20 à 30% de ses ressources en R&D.

Une industrie à très forte valeur ajoutée. Le ratio moyen Valeur ajoutée par salarié est de 86,8 k€/an dans l'édition logicielle contre 54,8 k€ dans l'ensemble des services et 63,3 k€ en moyenne dans l'industrie française. Le ratio médian est de 57,5 k€ pour l'édition de logiciel, contre respectivement 38 k€ dans les services et 51 k€ dans l'industrie. C'est le plus fort ratio sectoriel en France.

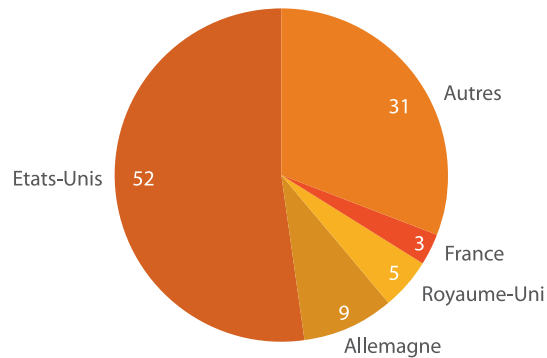
Une industrie créatrice de richesse. L'industrie du logiciel croît à une vitesse multiple de l'économie française. Avec une croissance située entre 6 et 8% par an ces dernières années, 14% pour les 100 premières entreprises, selon PAC (Pierre Audoin Consultants), l'industrie du logiciel croît en moyenne trois fois plus vite que le PIB.

Un effet d'entraînement positif sur l'ensemble de l'économie. L'IT contribue à 50% de la croissance du PIB, à travers les gains de productivité qu'elle génère dans tous les secteurs. L'IT représente aujourd'hui **15% de la valeur ajoutée d'une voiture et 30% de la valeur ajoutée d'un avion** selon PAC. Des rapports qui peuvent s'accroître sensiblement encore avec les terminaux mobiles et les systèmes embarqués. Or l'industrie du logiciel est au cœur de l'écosystème IT (Software, Hardware, Services, Telcos, Internet) et en amont de la chaîne de valeur des systèmes d'information (SI). **Elle génère ainsi autant de chiffre d'affaires pour les services informatiques que pour elle-même.**

Un secteur rentable en pleine consolidation. Les « effets de réseau » propres à l'économie numérique (adoption croissante des utilisateurs, faible coût marginal de production) font qu'au-delà de l'équilibre, **le modèle économique de l'éditeur de logiciel génère une croissance et des marges substantielles.** Il est largement reconnu que ces caractéristiques créent une tendance structurelle à la concentration de l'offre à petit nombre d'acteurs et à l'adoption de standards de facto par le marché. Cette dynamique particulière soutient **la course à la taille critique et la consolidation** qui caractérise le secteur depuis 5 ans. Les fleurons français du logiciel ont ainsi fait l'objet de rachats successifs en 2008 : Business Objects (n°2) par l'allemand SAP, GL Trade (n°3) par l'américain Sungard, Ilog (n°10) par l'américain IBM Cette consolidation est également une réalité pour les PME françaises du logiciel qui multiplient ces dernières années les alliances et les fusions.

Tableau de bord de l'édition de logiciels

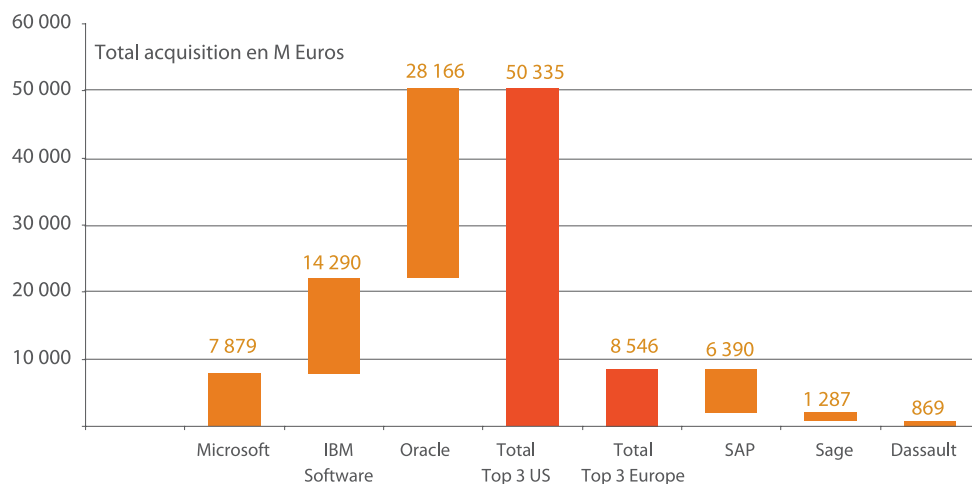
Parts de marché des éditeurs de logiciels en Europe par nationalité (en %)



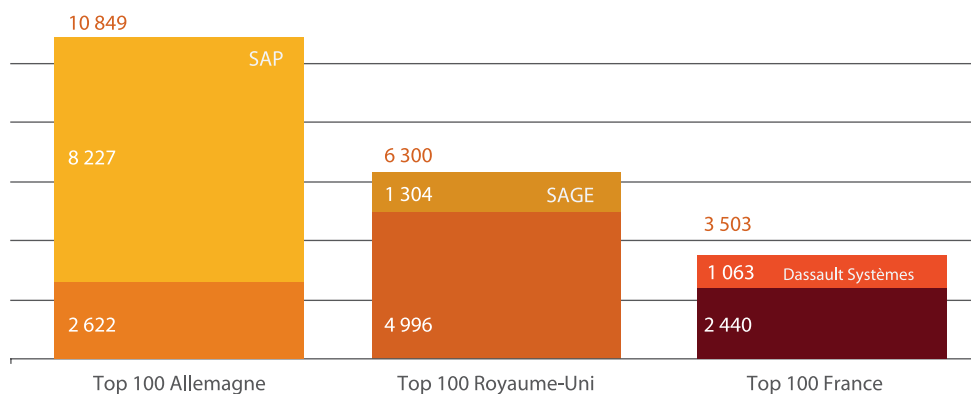
Nationalité des éditeurs de logiciels dans le Top 200 Marché européen

| | Top 20 | Top 100 | Top 200 | Total |
|-------|--------|---------|---------|-------|
| US | 15 | 33 | 22 | 70 |
| UK | 2 | 13 | 19 | 34 |
| FR | 1 | 7 | 12 | 20 |
| DE | 1 | 4 | 14 | 19 |
| SE | | 2 | 6 | 8 |
| FI | | 2 | 5 | 7 |
| IT | | 3 | 4 | 7 |
| NL | | 3 | 4 | 7 |
| NO | | 2 | 4 | 6 |
| JP | 1 | 4 | | 5 |
| BE | | 1 | 3 | 4 |
| CH | | 1 | 3 | 4 |
| ES | | 2 | 2 | 4 |
| CA | | 2 | | 2 |
| DK | | 1 | 1 | 2 |
| IE | | | 1 | 1 |
| Total | 20 | 80 | 100 | 200 |

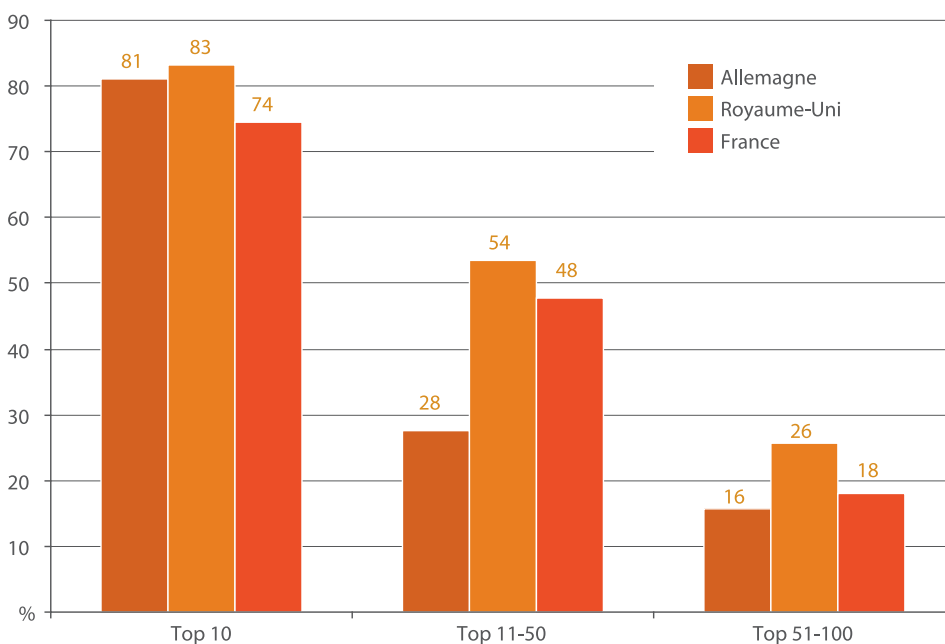
Comparaison du Top 3 US vs Top 3 Europe
Volume des acquisitions entre 2003-2008 (montant total des transactions)



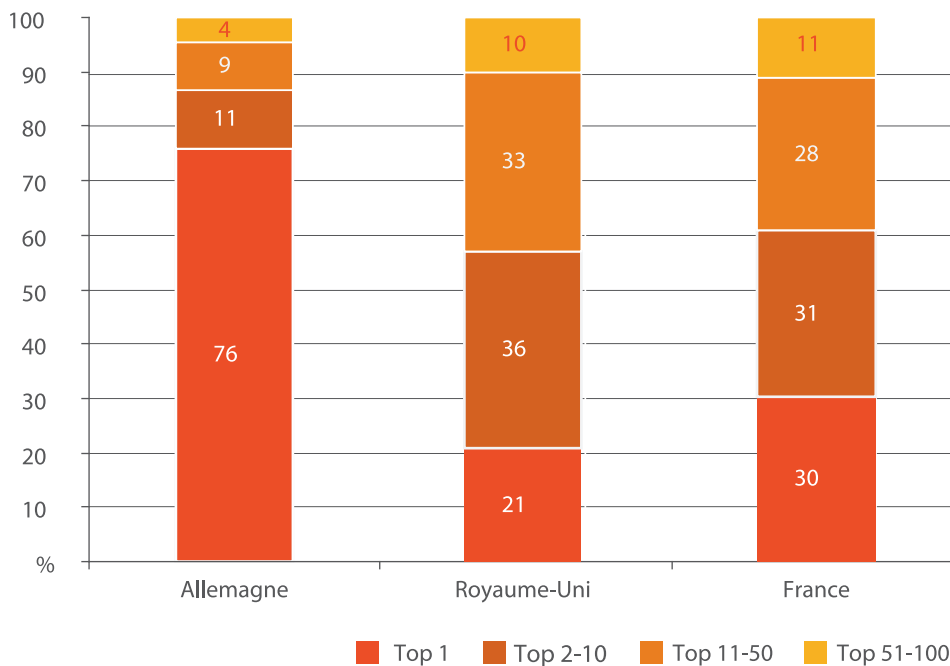
Chiffre d'affaires logiciel des champions nationaux (en millions d'euros)



Comparaison de l'activité internationale du Top 100 éditeurs de logiciels en France, Royaume-Uni et Allemagne (en %)



Poids des principaux acteurs nationaux en Allemagne, France et Royaume-Uni (en %)



Source : EuroSoftware100 2008

Forces et Faiblesses de l'industrie du logiciel en France

Ce secteur dispose en France de nombreux atouts, à commencer par **la qualité reconnue de ses ingénieurs et de la recherche publique** qui sont convoités pas les grands centres de développement internationaux comme la Silicon Valley. Mais ces savoir-faire ne rencontrent pas toujours le succès économique escompté. **Le marché français du logiciel, quoique très dynamique (Cegid, Cegedim, Berger-Levrault...), est aujourd'hui atomisé avec un manque d'acteurs de dimension internationale** (à l'exception de Dassault Systèmes) et de nombreuses PME et TPE.

Ceci s'explique notamment par :

Taille du marché natif. En cause notamment, la taille du marché natif français, et en l'absence de marché unique européen, comparé par exemple à celui du marché américain, qui joue **un rôle crucial dans le développement rapide de l'éditeur de logiciel.**

Faiblesse des fonds propres. Le besoin en fonds propres est crucial pour l'activité d'éditeur de logiciel qui investit fortement en recherche et développement et dont la mise sur le marché d'un nouveau produit prend en moyenne trois ans. Dans **un secteur en forte consolidation**, les fonds propres jouent un rôle primordial dans la capacité des acteurs à nouer des alliances ou à engager des croissances externes.

Accès au marché. En cause également, une difficulté fréquente d'accès au marché, en particulier pour les PME vis-à-vis des marchés publics ou des grands comptes, au point qu'il **est parfois plus facile pour un petit éditeur français d'aborder le marché américain que le marché français.**

Une faible adoption de l'IT et du logiciel par les entreprises. En cause aussi une faible valorisation de la place de l'IT en entreprise et donc une faible adoption des technologies par les entreprises. **Un recours, historiquement élevé en France, au développement spécifique par les sociétés de service** de solutions sur mesure, explique également un moindre développement de l'industrie du logiciel qui commercialise à l'inverse des produits standardisés.

Synthèse : Positionnement des éditeurs de logiciels français

| Forces | Faiblesses |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Qualité des ingénieurs issus des grandes écoles, bon niveau de la recherche publique, et dynamisme de centres comme l'INRIA • Avance technologique de nombreux éditeurs de taille petite ou moyenne, et franc succès de quelques leaders : Dassault Systèmes, Business Objects (rachat SAP 2008), Ilog (rachat IBM 2008), Cegid... • Marché en croissance • Présence sur le marché domestique de grands comptes d'envergure internationale, avec lesquels des synergies peuvent être développées | <ul style="list-style-type: none"> • Déficit d'image du secteur en France • Compétences et culture insuffisante en anglais, marketing, et management spécifique au logiciel, et difficultés à attirer les meilleurs talents de l'étranger • Taille du marché national réduite et marché européen fragmenté ; insuffisante approche globale, et notamment aux Etats-Unis • Concurrents internationaux en position forte • Rigidité réelle ou perçue du marché du travail et importance comparative des charges pour une industrie dont 80% des coûts sont de la main d'œuvre |
| Opportunités | Menaces |
| <ul style="list-style-type: none"> • Nouvelles opportunités technologiques et nouveaux business models abaissant les barrières d'entrée : Software as a Service /ASP, applications pour le web (Web2.0), Open Source,... | <ul style="list-style-type: none"> • Compétition des grands mondiaux (SAP, Oracle, IBM,...) sur des segments jusqu'ici épargnés • Concurrence de « nouveaux » pays : Inde, Chine, Europe de l'Est... • Mouvement général de consolidation |

A propos de l'AFDEL

Créée en octobre 2005, à l'initiative d'une dizaine d'éditeurs, l'Association Française des Editeurs de Logiciels, AFDEL, a pour vocation de rassembler les éditeurs autour d'un esprit de communauté et d'être le porte-parole de l'industrie du logiciel en France.

L'AFDEL compte aujourd'hui près de 200 membres (CA global : 2,5 Mds€) dans toute la France : grands groupes de dimension internationale dont les premiers français, PME et Start up.

L'association est le partenaire français de l'ESA (European Software Association).

www.afdel.fr

